

17 juin 2020

[Lettre d'opinion envoyée au journal \*Le Devoir\*](#)

## Abolir les écoles privées pour agir contre le racisme : une idée non pertinente

C'est avec surprise que nous avons pris connaissance de la lettre d'opinion publiée dans *Le Devoir* « Abolir les écoles privées pour agir contre le racisme ». Cela démontre une méconnaissance de la réalité des écoles privées québécoises, lesquelles affichent une belle mixité et accueillent une population représentative des quartiers ou des municipalités dans lesquels elles sont situées<sup>1</sup>.

Comme toutes les autres institutions, nous devons nous questionner sur la présence de racisme systémique entre nos murs. L'école joue un rôle clé dans l'éducation et la socialisation des jeunes, et a une responsabilité importante pour éradiquer le racisme systémique. Nous en sommes bien conscients et nous sommes ouverts à toutes les suggestions qui nous permettront de progresser. Mais abolir le financement des écoles privées, ce qui mènerait à la fermeture de la vaste majorité d'entre elles, ne réglerait en rien le problème du racisme au Québec.

Selon les données du ministère de l'Éducation, environ 40 % des élèves qui fréquentent une école privée québécoise sont issus de l'immigration (1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> génération), comparativement à 30 % pour le réseau public. Cette différence s'explique notamment par le fait que les écoles privées sont plus nombreuses dans les grandes villes où le taux d'immigration est plus élevé.

Les deux tiers des écoles privées sont subventionnées, ce qui les rend davantage accessibles. Plusieurs offrent de l'aide financière aux familles moins fortunées. Cette aide provient des fondations des écoles auxquelles contribuent les anciens, les membres du personnel et les parents d'élèves actuels, dans une perspective de favoriser la mixité scolaire. L'attribution de l'aide financière se fait en fonction des revenus familiaux, et non des résultats scolaires.

---

<sup>1</sup> [Enquête de la FEEP](#), *Portrait des réalités vécues par les élèves du secondaire*, 2011, page 11.

Par ailleurs, l'affirmation selon laquelle le système d'éducation québécois serait le plus inégalitaire au Canada a été démentie dans une étude publiée récemment par le Groupe de recherche sur le capital humain de l'ESG UQAM<sup>2</sup>. Cette étude démontre clairement que le Québec affiche de moins grands écarts que la moyenne canadienne entre les élèves les plus performants et les moins performants. C'est aussi le cas de la Colombie-Britannique, la province qui compte le plus fort pourcentage d'élèves qui fréquentent une école privée. Rien ne permet de conclure que la présence d'écoles privées subventionnées est source d'inégalités scolaires.

Il est vrai qu'au cours des derniers mois, alors que les écoles étaient fermées pour cause de pandémie, les écoles privées ont réussi à assurer une continuité des services éducatifs. Devrait-on les abolir parce qu'elles ont fait un bon travail pour soutenir leurs élèves? Ne devrait-on pas plutôt profiter de leur expérience pour faire en sorte que tous les élèves québécois puissent bénéficier des mêmes services, advenant une deuxième vague de COVID-19? Nous sommes toujours ouverts à échanger et à collaborer avec les différents partenaires en éducation pour améliorer notre système d'éducation au bénéfice de tous les élèves.

**David Bowles**

**Président de la Fédération des établissements d'enseignement privés**

---

<sup>2</sup> Catherine HAECK, et Pierre LEFEBVRE, « [The Evolution of Cognitive Skills Inequalities by Socioeconomic Status across Canada](#) », *Cahier de recherche*, numéro 20-03, Groupe de recherche sur le capital humain, mai 2020.